

12ème séminaire de droit du travail

Les liens dans les rapports de travail

Jeudi 11 février 2027
Aula D 67, Avenue du Premier-Mars 26,
Neuchâtel
13h15 à 18H00

Les rapports de travail sont faits de multiples liens, tels que le lien de subordination ou de confiance, les liens entre collègues, avec l'entreprise, les représentants du personnel ou encore entre employeurs ; certains de ces liens subsistent également après la fin du contrat.

Pour cette 12ème édition du séminaire de droit du travail, nous vous proposons d'aborder ces différentes relations sous un angle résolument pratique et original. Les intervenant-e-s, toutes et tous expert-e-s en droit du travail, aborderont chaque thématique en répondant aux questions concrètes les plus souvent posées et à des cas pratiques auxquels chef-fes d'entreprise et responsables RH sont régulièrement confronté-e-s.

Jusqu'où peut-on contrôler l'activité d'un salarié en télétravail ? Peut-on contacter un employé qui se trouve en arrêt maladie ? Quels sont les critères déterminants pour distinguer aujourd'hui un salarié d'un indépendant ? Est-on libre de répondre aux demandes de références d'un potentiel futur employeur ? Tels sont quelques exemples de questions auxquelles il sera répondu et qui permettront d'appréhender les principaux enjeux juridiques liés aux liens dans les rapports de travail.

Ce séminaire sera ainsi ancré dans la pratique quotidienne et apportera des réponses juridiques directement utiles aux employeurs et aux professionnels des ressources humaines.

Programme

Dès 13h15 **Accueil des participants**

13h30 **Mot de bienvenue**
Mike Pessotto, Président HR Neuchâtel

Le lien de subordination
Régine de Bosset, avocate, responsable du service juridique CNCI, Neuchâtel

Les liens de confiance
Aurélien Witzig, docteur en droit, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel

Les liens entre l'employé et l'entreprise
Helène Écoutin-Dupuy, avocate, Neuchâtel

Les liens entre collègues
Gauthier Lang, avocat spécialiste FSA en droit du travail, Neuchâtel

Questions -réponses

15h30 *Pause*

16h00 **Les liens avec un employé éloigné de l'entreprise**
Roxane Zappella, juriste, titulaire du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales, directrice FER Neuchâtel

Les liens avec les représentants du personnel
Nicole de Cerjat, responsable du service juridique sec suisse

Les liens entre employeurs
José Zilla, avocat spécialiste FSA en droit du travail, Neuchâtel

Les liens après la fin du contrat
Pascal Moesch, avocat spécialiste FSA en droit du travail, Neuchâtel

Questions -réponses

18h00 **Fin du séminaire**

Lieu (à choix)

- **En présentiel** : Avenue du Premier-Mars 26, à Neuchâtel, Aula D 67 (2^{ème} étage)
- **Par visioconférence**

Inscription

Délai : 29 janvier 2027

Inscriptions en ligne sur le site de HR Neuchâtel

Finance d'inscription

CHF 100.- pour les membres de HR Neuchâtel, de la CNCI et de la FER Neuchâtel

CHF 150.- pour les non-membres

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

Responsables de la manifestation

Régine de Bosset : regine.debosset@cnci.ch 032 727 24 27

Roxane Zappella : roxane.zappella@fer-ne.ch 032 727 37 16